



**HAL**  
open science

## Le château et le village médiéval de Brion

Franck Brechon, Pierre-Yves Laffont

► **To cite this version:**

Franck Brechon, Pierre-Yves Laffont. Le château et le village médiéval de Brion. Les Cahiers du Mézenc, 2000. halshs-02671288

**HAL Id: halshs-02671288**

**<https://shs.hal.science/halshs-02671288>**

Submitted on 2 Jun 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



*Vue aérienne du site de Brion  
(le nord-ouest est en haut de la page)*

# Le château et le village médiéval de Brion

La confrontation des données écrites anciennes et des premiers résultats archéologiques permet d'ores et déjà de mettre en évidence la présence sur le site du rocher de Brion d'un château et d'un habitat villageois occupés principalement du XI<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle et dans une moindre mesure jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle.

## L'apport de la documentation écrite

### *Les Hautes-Boutières durant le haut Moyen Age (IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècle)*

A l'exception d'une occupation de l'Age du Fer<sup>(1)</sup> sur le site de l'*oppidum* de La Farre à Saint-Andéol-de-Fourchades, les Hautes-Boutières ne paraissent pas occupées par l'homme avant l'époque carolingienne<sup>(2)</sup>. Comme toutes les régions les plus occidentales et les plus montagneuses du Vivarais, la haute vallée de l'Eyrieux ne connaît pas d'occupation durant l'époque gallo-romaine et le très haut Moyen Age. Il faut attendre les VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles pour voir ces régions enfin colonisées par l'homme. La documentation écrite - et principalement le cartulaire de l'abbaye bénédictine de Saint-Chaffre du Monastier - ainsi que la toponymie<sup>(3)</sup>, permettent de mettre en évidence ou de soupçonner l'existence de pôles d'habitat carolingien à Jaunac, Accons, Villebrion, Mariac, Arric, Arcens, Saint-Martin, Valamas, Saint-Jean (-Roure), etc.

Bien que nous soyons dans le diocèse de Viviers, nombre d'églises du haut Moyen Age dans la région ne sont pas sous le patronage direct de l'église cathédrale<sup>(4)</sup> de Viviers mais sous celui

des moines vellaves de Saint-Chaffre (figure 1). D'autres établissements monastiques, tels que La Chaise-Dieu ou Pébrac, s'y établiront un peu plus tard. Cette forte implantation de la congrégation chaffrienne dans la haute vallée de l'Eyrieux est principalement due aux donations faites à ce monastère par une puissante famille de grands propriétaires fonciers originaires du Velay oriental : les Chapeuil, très liés à cette abbaye dès avant le milieu du X<sup>e</sup> siècle. Les Chapeuil font dès le début du XI<sup>e</sup> siècle des donations dans les Boutières aux moines de Saint-Chaffre. En 1034, Silvion, avec son épouse et ses fils Pons, Bertrand, Rédempt, Artaud et Raymond, donne l'église Saint-Etienne de Mariac à l'abbaye de Saint-Chaffre. En 1092, Bermond, avec son épouse Astrude et ses fils Adon et Géraud, cède aux moines les églises de Saint-Martin-de-Valamas et de Saint-Jean-Roure. Tous ces personnages appartiennent à la famille de Chapeuil.

### *Le premier château et le premier village (X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle)*

A partir de la fin du XI<sup>e</sup> siècle, cette famille se ramifie en deux puis trois branches qui se fixent autour d'un groupe de châteaux : les seigneurs de Chapeuil dont les domaines sont centrés sur les châteaux et les seigneuries de Chapeuil et de Montusclat en Velay ; les seigneurs de Châteauneuf dont les domaines principaux sont les châteaux et seigneuries de Châteauneuf-de-Boutières et de Rochebonne dans la vallée de l'Eyrieux et, enfin, les seigneurs de Brion, qui se séparent au début du XIII<sup>e</sup> siècle de la branche principale des Chapeuil et dont les domaines sont groupés, pour l'essentiel, autour des châteaux et des seigneuries de Brion et du Cheylard.

1. - Age du Fer : période s'étendant, en Gaule, du VIII<sup>e</sup> siècle avant J.-C. à la conquête romaine (époque gauloise donc).

2. - Epoque carolingienne : époque des souverains de la famille de Charlemagne, VIII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècle.

3. - Toponymie : science qui étudie les noms de lieu.

4. - Eglise cathédrale : siège de l'autorité épiscopale (évêque).

Au XI<sup>e</sup> siècle, une branche de la famille de Chapeuil fait donc construire sur une partie de ses domaines de la haute vallée de l'Eyrieux le château de Brion et, sans doute légèrement plus tard bien que cela soit difficile à démontrer en raison de la faible documentation disponible pour cette période, le château du Cheylard. Le château de Brion est mentionné pour la première fois dans la documentation médiévale à l'extrême fin du XI<sup>e</sup> siècle, mais sa construction peut sans doute être assurément de quelques décennies en arrière.

La multiplication des châteaux dans les Hautes-Boutières durant les X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles s'intègre à un mouvement plus vaste qui voit toute l'Europe se couvrir de châteaux dès le X<sup>e</sup> siècle (et plus précisément dès la seconde moitié de ce siècle pour le Vivarais). Les groupes sociaux dominants de la période carolingienne, les princes et tous les grands propriétaires fonciers, dans un contexte de forte désagrégation de l'autorité royale, de militarisation de la société et de concurrence pour la mainmise sur les revenus paysans alors croissants, modifient leur emprise sur les terroirs. Ils hérissent leurs domaines de forteresses d'où ils vont pouvoir, avec leurs troupes de guerriers à cheval, imposer leur pleine autorité aux paysans et s'affirmer face aux groupes aristocratiques concurrents. Avec le château se développe la châtelainie (désignée par le terme "mandement" dans le sud-est de la France et en Vivarais). Est ainsi appelé le ressort territorial dans lequel le seigneur châtelain exerce à son compte les droits de justice et de police et possède seul la force armée. Le mandement de Brion englobe à la fin du Moyen Age tout ou partie des communes actuelles de Jaunac, Accons, Mariac, Saint-Martin-de-Valamas et Saint-Jean-Roure.

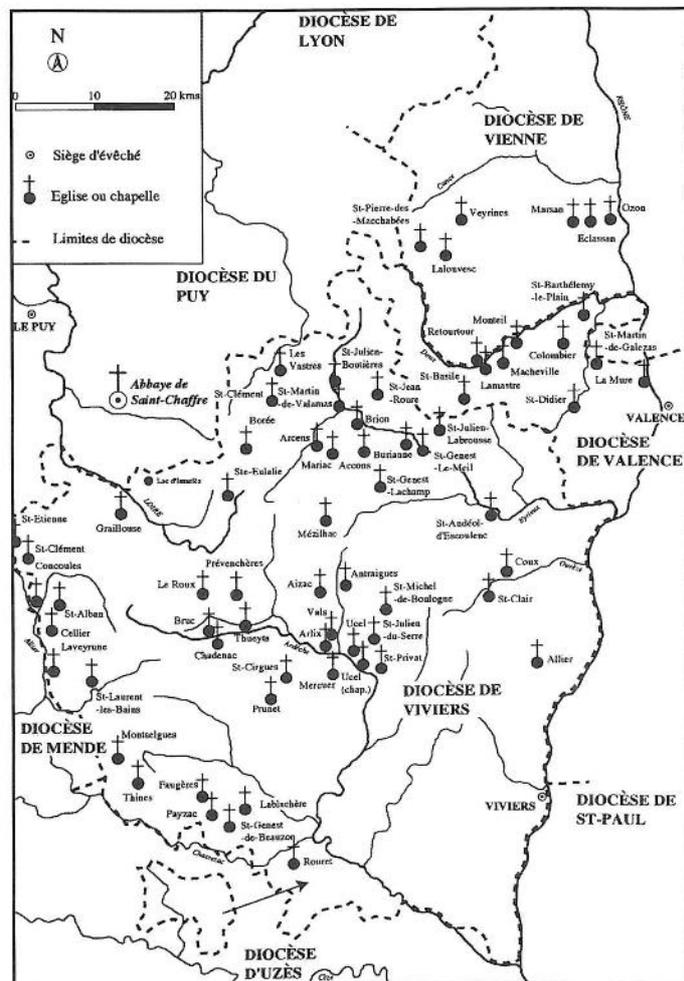
Ce phénomène de multiplication des châteaux se double d'un phénomène de regroupement des habitats paysans à leurs pieds. Mais tous les paysans ne se rassemblent pas sous le château seigneurial : un habitat en hameaux ou en maisons dispersées se maintient ainsi qu'un habitat groupé autour des églises. Cependant, ces formes anciennes d'habitat se voient désormais concurrencées par l'émergence de nouveaux villages établis auprès des

châteaux. Le regroupement des hommes au pied des châteaux a plusieurs motivations : souci de sécurité sans doute de la part des villageois, mais aussi et surtout désir du seigneur de mieux contrôler et de mieux taxer les hommes de sa seigneurie en les ayant directement "sous sa main" et enfin, souvent, désir de créer de nouveaux pôles économiques, susceptibles d'enrichir le seigneur grâce aux diverses taxes qu'il pourra prélever, sur les foires et les marchés notamment. Les textes médiévaux désignent par le terme latin *castrum* l'ensemble constitué du château et du village qui s'est développé autour de celui-ci (figure 2).

C'est donc dans ce contexte que les seigneurs de Brion et du Cheylard établissent dans le courant du XI<sup>e</sup> siècle de nouveaux villages au pied de leurs châteaux et fondent le *castrum* de Brion et le *castrum* du Cheylard. Leurs parents, les Châteauneuf, font de même au-delà de l'Eyrieux à Rochebonne.

Figure 1 :  
Carte des églises dépendantes, en Vivarais, de l'abbaye de Saint-Chaffre

Extrait de : LAFFONT P.-Y. (1998) - *L'abbaye de Saint-Chaffre et le Vivarais (X<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècle) : premier essai de cartographie historique.*  
in De FRAMOND M., LAURENSON-ROSAZ Ch., SANIAL B. (dir.) (1998) - *Les Bénédictins de Saint-Chaffre du Monastier, histoire et archéologie d'une congrégation.* Le Monastier-sur-Gazeille, p. 91.





*Figure 2 :  
Comme à Brion, le château et  
le village d'Essertines, en Forez,  
ont été pour l'essentiel  
abandonnés à la fin  
du Moyen Age*  
Extrait de l'Armorial de Guillaume Revel,  
manuscrit du XV<sup>e</sup> siècle (B.N.F.)

### **L'église de Brion**

Ces villages castraux sont souvent dotés d'un lieu de culte qui devient parfois même un nouveau centre paroissial dont le ressort s'insère entre les ressorts paroissiaux préexistants. C'est le cas à Brion et au Cheylard.

Un lieu de culte est attesté sur le site de Brion dès les dernières années du XI<sup>e</sup> siècle. Entre 1086 et 1136, l'abbé de Saint-Chaffre Guillaume IV entreprend de consigner dans un cartulaire-chronique l'histoire de son abbaye accompagnée des chartes anciennes jugées les plus importantes ainsi que de la liste, région par région, des églises appartenant alors à l'abbaye. Dans le diocèse de Viviers et plus précisément dans les Hautes-Boutières, les moines de Saint-Chaffre sont alors patrons des églises et chapelles suivantes : Borée, Arcens (?), Saint-Julien-Boutières, Saint-Clément, Saint-Martin-de-Valamas, Saint-Jean-Roure, Mariac, Accons, Saint-Genest-le-Meil, Saint-Genest-Lachamp, Saint-Julien-Labrousse, Burianne et Brion qui est alors apparemment une succursale du prieuré

de Mariac. Cette chapelle de Brion n'est bien sûr pas une chapelle strictement seigneuriale mais bien un lieu de culte destiné aux habitants du village nouvellement fondé. Cependant, le terme de chapelle employé alors laisse supposer que dans un premier temps, cet édifice ne disposait pas de l'intégralité des droits paroissiaux, de baptême et d'inhumation notamment .

La chapelle de Brion n'est ensuite plus mentionnée durant les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. Cependant, au XIV<sup>e</sup> siècle, on a de nouveau mention de celle-ci dans un compte de décime<sup>(5)</sup> de l'église de Viviers. Il ne s'agit alors plus d'une simple chapelle mais d'une véritable église paroissiale avec sans doute tous les droits afférents, dont un cimetière. L'étendue de la paroisse de Brion reste difficile à déterminer, on peut toutefois supposer que celle-ci englobait le territoire de l'actuelle commune de Jaunac ainsi qu'une partie de la commune d'Accons. L'église de Brion figure ensuite dans un compte de décime de l'église de Viviers des années 1483-1484 et dans un autre compte de décime du tout début du XVI<sup>e</sup> siècle .

5. - Décime : taxe versée par toute église à la papauté pour financer les Croisades (à ne pas confondre avec la dîme).



Si la documentation médiévale et moderne laisse entrevoir clairement l'existence d'une église sur le site de Brion, celle-ci n'a toutefois pas encore été localisée. Rien dans les maçonneries encore visibles aujourd'hui ne laisse présager de son emplacement, mais il est vrai que les aménagements récents sur le site oblitérent l'essentiel des vestiges anciens. Par ailleurs, les sondages réalisés en avril 1999 étaient bien trop limités dans l'espace pour permettre dès la première campagne de localiser l'église.

Enfin, le vocable de l'église de Brion reste inconnu puisque dans tous les documents où apparaît celle-ci, son saint patron n'est pas explicitement dénommé.

#### *Brion et ses seigneurs du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*

En raison d'importantes lacunes dans la documentation médiévale, on ne sait rien du site de Brion au XII<sup>e</sup> siècle. Il faut attendre le premier quart du siècle suivant pour voir réapparaître le château, le village et la famille de Brion dans nos sources.

Au mois de juin 1224, Jarenton de Chapeuil émancipe son fils Pons et lui remet le *castrum* de Brion. Avec le consentement de Guillaume de Lamastre, son grand-père maternel, et de son père Jarenton, Pons de Chapeuil reprend en fief du comte de Valentinois, Aymar II de Poitiers, le château et le *burgus* (c'est-à-dire le bourg en latin) de Brion. A partir de cette date et jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, les seigneurs de Brion successifs se reconnaîtront vassaux des comtes de Valentinois, puis des Dauphins et des rois de France quand ceux-ci auront hérité du comté de Valentinois.

Jarenton de Chapeuil meurt en 1246. Lui succède donc Pons qui est seigneur de Brion au moins jusqu'à la fin des années 1270. A partir du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, les seigneurs de Brion abandonnent leur surnom patronymique "*de Chapeuil*" et se font désormais appeler "*de Brion*", rompant ainsi tout lien direct avec leur origine vellave.

De la fin du XIII<sup>e</sup> siècle à la fin du XV<sup>e</sup> siècle se succèdent sans interruption les seigneurs de Brion et du Cheylard issus de la branche originelle des seigneurs de Brion. Dans l'état actuel de nos connaissances, il est impossible d'établir une généalogie précise des seigneurs de Brion et du Cheylard jusque vers 1500, date de l'extinction de ce lignage. Tout au plus peut-on donner quelques dates repères.

En 1275, Pons de Brion rend hommage<sup>(6)</sup> au comte de Valentinois, Aymar III de Poitiers, pour les *castra* et mandements de Brion et du Cheylard. Au mois de mai 1278, Pons accorde aux habitants du Cheylard une charte de franchises<sup>(7)</sup> et de libertés. L'acte, passé au Cheylard, est reçu par maître Pierre Cossany, notaire impérial, à la demande de Pons, seigneur de Brion, des hommes du *castrum* du Cheylard, du juge et du châtelain du Cheylard. Mais au XIII<sup>e</sup> siècle, les seigneurs de Brion sont non seulement seigneurs de Brion et du Cheylard mais possèdent aussi des droits dans d'autres seigneuries et châteaux de la vallée de l'Eyrieux : Châteauneuf-de-Vernoux, Colombier-le-Jeune, Lamastre, Burianne, Rochebonne et Châteauneuf-de-Boutières notamment où ils conservent encore au XV<sup>e</sup> siècle la propriété d'un tiers du donjon.

A une date inconnue, mais après 1278, Garin, fils de Pons, devient à son tour seigneur de Brion et du Cheylard. Garin de Brion est encore seigneur de Brion et du Cheylard en 1332 où il se pare du titre de *comptor*. Ce titre est utilisé dans la famille de Chapeuil sans doute dès avant le XIII<sup>e</sup> siècle. Garin de Brion peut reprendre celui-ci alors que s'éteint à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle la branche principale du lignage de Chapeuil en Velay. *Comtor* (qui dérive du latin *comitores*) et ses variantes (*contor* ou *comptor*) sont largement utilisés dans le sud du Massif central

6. - Hommage : acte par lequel on se reconnaît être l'homme, c'est-à-dire le vassal, d'un autre homme (appelé le seigneur).

7. - Charte de franchises : document accordé par un seigneur réglementant, limitant ou supprimant les droits qu'il exerçait auparavant de façon arbitraire.

(Auvergne, Velay, Gévaudan, Rouergue) mais aussi en Catalogne. Dans cette dernière région, le terme désigne à partir de la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle la haute aristocratie qui approche le comte, forme sa cour et ne tient ses fiefs que de lui. En Auvergne, les comtours appartiennent aux plus puissants des lignages qui gravitent dans l'orbite des lignages comtaux ou vicomtaux. Dans le cas présent, l'usage de *comtor* concerne effectivement un des plus puissants lignages châtelains des confins vivaro-vellaves, celui de Chapeuil. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, le seigneur de Brion se qualifie encore de *comteur*, mais ce titre n'est alors plus compris. Il est dès lors progressivement remplacé par celui - étymologiquement apparenté - de *comte*.

La même année en 1332, Garin de Brion passe un accord avec Guillaume de Tournon, seigneur de Contagnet, au sujet de la seigneurie de la maison forte de La Chèze. Celle-ci, peut-être construite au tout début du XIV<sup>e</sup> siècle, est alors entre les mains des Tournon, seigneurs de Contagnet, qui en sont les seigneurs immédiats. Ils la tiennent toutefois en fief des seigneurs de Brion qui eux-mêmes rendent hommage au comte de Valentinois pour le fief de la Chèze dès 1328 et au moins jusqu'à la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

Garin de Brion meurt avant 1334 et laisse un fils en bas âge. La veuve de Garin, Jocerande, épouse en seconde nocce Bertrand Malet, seigneur de la Tour, qui devient au nom de sa femme seigneur de Brion et du Cheylard et de tous les fiefs et arrières-fiefs en dépendant. Bertrand reste seigneur de Brion et du Cheylard jusque vers 1356. Peu après, Bermond de Brion, fils de Garin et de Jocerande, reprend de son beau-père les seigneuries de Brion et du Cheylard et succède ainsi à son père. Bermond a épousé en 1366 Isabelle de Montchal, fille de Jean de Montchal, seigneur d'Arras. Il ajoute ainsi à ces seigneuries des Boutières les seigneuries d'Arras, de Sarras et de Serves dans la vallée du Rhône. Bermond, seigneur de Brion et du Cheylard, meurt entre 1397 et 1405. De sa femme Isabelle, il laisse au moins trois fils :

- Garin qui devient seigneur de Brion et du Cheylard dès avant 1405. Garin de Brion est aussi à la fin des années 1410 lieutenant

général en France et dans le Hainaut de Jacques de Bourbon, roi de Hongrie, de Jérusalem, de Sicile. Il participe aux conflits locaux de la Guerre de Cent Ans puisqu'en 1423 il prend part à une expédition contre des bandes anglo-bourguignonnes près de Saint-Agrève ;

- Bermond de Brion qui reçoit de son père la seigneurie d'Arras et épouse Marguerite (dite aussi Bérenguerette) de Montchenu, héritière des châteaux de Beausemblant et d'Argental. Bermond est dans les années 1440-1450 chambellan du Dauphin Louis II ;

- Humbert dont on ne sait rien, si ce n'est qu'il apparaît comme arbitre dans diverses transactions touchant la vallée de l'Eyrieux et ses abords dans les années 1420-1430.

Avant 1454, Pierre, dernier représentant direct du lignage des seigneurs de Brion, a succédé à son père Garin à la tête des seigneuries de Brion et du Cheylard. En juillet 1454, Pierre de Brion rend hommage au Dauphin Louis II, alors comte de Valentinois, pour les châteaux et seigneuries de Brion et du Cheylard ainsi que pour ses fiefs de la Chèze et de Châteauneuf-de-Boutières. Dans les années 1460, Pierre de Brion est en conflit avec Marguerite de Montchenu, femme de son oncle Bermond de Brion, à propos du château et de la seigneurie d'Arras que le dernier fils de ceux-ci, Jean de Brion, lui avait cédé par testament. Poursuivi devant le Parlement de Grenoble par Marguerite de Montchenu mais refusant de comparaître, Pierre de Brion se voit finalement dépossédé d'Arras au profit de sa tante. Cette déconvenue ne limite pourtant pas les ambitions de Pierre de Brion dans la vallée du Rhône, puisqu'en 1492 il acquiert le château et la seigneurie d'Ozon, qu'il a toutefois perdu avant 1498.

Pierre de Brion teste le 21 janvier 1499 à Sarras et meurt sans doute peu de temps après. Il fait de son fils Joachim de Brion son héritier universel, lui substituant en cas de décès son fils naturel Jean. Il laisse par ailleurs deux filles : Louise de Brion mariée à Antoine, seigneur de Peyre, et Madeleine de Brion, femme de Guillaume de Chalencon, seigneur de Rochebaron en Velay.



### **La seigneurie de Brion du XVI<sup>e</sup> siècle à la Révolution**

Du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, les seigneuries de Brion et du Cheylard changent de mains à de nombreuses reprises. Le château de Brion est alors abandonné comme le montre l'archéologie, mais les droits afférents à la seigneurie de Brion perdurent. Ce sont eux et les revenus qu'ils procurent qui font l'objet de nombreuses transactions jusqu'à la Révolution.

Les morts précoces de Joachim et de Jean de Brion font passer les seigneuries de Brion et du Cheylard entre les mains de Madeleine de Brion, au nom de laquelle agit son mari, Guillaume de Chalencon, dès 1509. Comme *comteur* de Brion et seigneur du Cheylard, il préside les Etats du Vivarais en 1509 et 1519. Jean de Chalencon *alias* de Brion, seigneur et contor de Brion, figure dans le testament que rédige son père Guillaume de Chalencon le 17 septembre 1521. Cependant, les seigneuries de Brion et du Cheylard échoient finalement à la fille de Guillaume de Chalencon, Jeanne de Chalencon. En 1534, celle-ci est dite *dame de Brion et du Cheylard*.

A la suite de son mariage dans les années 1530, elle porte les seigneuries de Brion et du Cheylard à Jean Damas, baron de Digoin en Charolais, lieutenant général du roi en Bresse, Bugey et Valromey. En 1548, Jean Damas, tant en son nom que comme administrateur des biens de sa fille Claude, dame pour moitié de Brion et du Cheylard, vend le domaine de Plaisance à Aymar Largier, doyen de l'église collégiale du Cheylard. En 1553, il agit encore comme *compteur de Brion et baron du Cheylard*. Comme seigneur et baron de Brion et du Cheylard, Jean Damas préside les séances des Etats du Vivarais tenues à Privas en 1539 et au Cheylard en 1549 ; en 1559, il envoie un représentant au Cheylard où se tiennent à nouveau les Etats.

A la mort de Jean Damas, dans les années 1560, les seigneuries de Brion et du Cheylard passent à son gendre Marc de Chantemerle, seigneur de la Clayette et de Molles en Bourgogne, mari de Claude Damas, unique héritière de Jeanne de Chalencon et de Jean Damas. Dès 1563, lors d'une transaction avec les chanoines de la collégiale Notre-Dame du Cheylard, Marc de Molles est qualifié de *comteur de Brion et baron du Cheylard*. En 1569, il se fait représenter pour présider les Etats du Vivarais, comme baron de Brion, par Guillaume Bayle<sup>(8)</sup>, seigneur de la Motte.

Après la mort de Marc de Molles, sa veuve, Claude Damas, vend en juillet 1582 à Gilbert III de Lévis, seigneur de La Voulte et comte de Ventadour, les seigneuries de Brion et du Cheylard. L'année suivante, Gilbert de Lévis demande à maître Antoine de la Pise, notaire du Cheylard, de dresser un nouveau terrier<sup>(9)</sup> des droits du seigneur de Brion et du Cheylard. En juin 1591, Gilbert de Lévis réunit à La Voulte les Etats du Vivarais qu'il préside en tant que baron du Cheylard. En 1598, Imbert Nonières, du Cheylard, reconnaît être, comme ses prédécesseurs l'ont été avant lui, homme lige<sup>(10)</sup>, taillable et justiciable du *comteur* de Brion et du baron du Cheylard, Anne de Lévis, fils de Gilbert de Lévis. En 1621, le même Anne de Lévis, duc de Ventadour, comte de Brion, baron du Cheylard, lieutenant général du roi en Languedoc, ordonne le démantèlement des fortifications de la ville du Cheylard dans le contexte des troubles religieux que connaît alors la région. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, François-Christophe de Lévis, quatrième fils d'Anne de Lévis, porte le titre de comte de Brion.

Mais le 23 avril 1635, François-Christophe de Lévis cède à Charles de Clermont, baron de Chaste, les seigneuries et baronnies de Brion et du Cheylard consistant en «*mazures de château, prés, vignes, terres labourables, leydes, bois moulins, fours banaux, cens, rentes, fiefs, arrières-fiefs, droits et devoirs seigneuriaux et féodaux avec leurs appartenances et dépendances*» pour la somme de 24 000 livres. Charles de Clermont préside en personne, en tant que baron de Brion, les Etats du Vivarais assemblés à Bourg-Saint-Andéol le 11 mars 1638.

8. - Bayle (ou baile) : agent seigneurial.

9. - Terrier : registre énumérant les droits fonciers d'un seigneur.

10. - Hommage lige : hommage prêté au seigneur auquel on se doit en priorité (dans le cas d'hommages multiples).

Cependant, dès le 7 février 1642, Charles de Clermont a revendu pour 60 000 livres ses seigneuries de Brion et du Cheylard à René [Bayle], seigneur et baron de la Motte et de Vachères. En 1614, Jean Bayle, seigneur de la Motte, père de René de la Motte, avait déjà acquis de Jean-Antoine de la Tour, baron de Saint-Vidal, les seigneuries de Saint-Jean-Roure, Burianne, Accons et Saint-Christol avec tous les droits et revenus qu'il y possédait au prix de 16 000 livres. En 1637, Jean de La Motte est déjà dit coseigneur de Brion et du Cheylard ; il en est de même pour son fils René de la Motte lors de la transaction de 1642.

les seigneurs de Brion. Lors de l'estimation générale réalisée en Vivarais en 1464, noble Imbert Bayle de Jaunac, bayle du Cheylard et bayle du seigneur de Brion, figurent parmi les estimateurs des paroisses de Dornas, Mariac, Saint-Barthélemy-le-Meil, Saint-Christol, Saint-Jean-Roure, Saint-Michel-d'Aurance, ainsi que noble Bertrand Bayle, lieutenant du bayle de Brion. Le père et le grand-père de René de la Motte, Jean Bayle, seigneur de la Motte, et Guillaume Bayle, seigneur de la Motte, apparaissent régulièrement comme représentants des barons de Brion lors des assemblées des Etats du Vivarais depuis le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Les

Photo 1 - Vue d'ensemble du site de Brion  
vue vers l'est - Printemps 1999



Les seigneurs de la Motte et plus précisément les Bayle ne sont pas des nouveaux venus. Ceux-ci sont, en effet, bayle des seigneurs de Brion au moins depuis le début du XIV<sup>e</sup> siècle et sans doute dès le XIII<sup>e</sup> siècle, à tel point que leur fonction leur a donné leur patronyme. En 1638, René de la Motte déclare que ses prédécesseurs ont joui de «*l'office de baillage de la comté de Brion et Cheylard depuis trois cent ans comme il appert par les actes qu'il possède*». En effet, dès 1323, on rencontre à Jaunac un Pochon Bayle et en 1395 un Guillaume Bayle, qui exercent sans doute déjà la fonction de bayle pour

Bayle, à l'origine simple famille d'officiers seigneuriaux anoblis au XV<sup>e</sup> siècle, date à laquelle ils font peut-être construire leur maison forte de la Motte dans la paroisse d'Accons, deviennent progressivement seigneurs de l'ensemble de leur ancienne baylie dans le premier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle. Ils abandonnent dès lors définitivement leur patronyme originel, Bayle, pour adopter, sur le mode anthroponymique<sup>(11)</sup> qui prédomine alors dans l'aristocratie, la particule et un toponyme renvoyant à leur seigneurie principale. En 1638, ils concèdent même la baylie de Brion à Claude Plantier.

11.- Mode anthroponymique : façon de dénommer (nom, prénom, surnom) les individus.

En 1651, René de la Motte siège aux Etats du Vivarais à cause du *comté* de Brion ; il fait de même en 1663 et 1675. Le 15 février 1650, René de la Motte épouse Paule de Clermont et laisse une fille : Claudine de la Motte qui épouse Charles-Louis-Alphonse de Sassenage le 9 mars 1669. Cependant, tous deux meurent avant René de la Motte et laissent cinq enfants dont Ismidon-René de Sassenage. Par son testament, en date du 5 septembre 1693, René de la Motte fait de son petit-fils Ismidon-René de Sassenage son héritier universel ; celui-ci devient donc seigneur de Brion et du Cheylard. Toutefois, ces deux seigneuries ne restent que quelques années dans le patrimoine de la famille de Sassenage, puisque le 24 février 1732 Charles-François de Sassenage, fils de Ismidon-René de Sassenage, vend à Emmanuel-Gaspard du Bourg, marquis de Bosas, le comté de Brion et la baronnie du Cheylard ainsi que les terres et seigneuries de la Motte, de Jaunac et de La Cour, à Saint-Agrève, pour 131 000 livres.

Les seigneuries de Brion et du Cheylard vont ensuite rester dans le patrimoine des *du Bourg de Bosas* jusqu'à la Révolution, qui voit la disparition définitive de ces seigneuries et leur fractionnement entre plusieurs propriétaires.

### Apogée et déclin du village de Brion (XII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)

S'il est aisé de reconstituer, ne serait-ce que partiellement, l'histoire des seigneurs successifs de Brion, la documentation médiévale est beaucoup moins prolixe en ce qui concerne l'histoire du village de Brion lui-même et de ses habitants.

Dès le début du XIII<sup>e</sup> siècle est attesté le *burgus* - le bourg - de Brion. A la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, celui-ci a toutefois une importance moindre que celui du Cheylard, établi dans une situation topographique beaucoup plus favorable, sur le tracé d'un axe d'importance régional reliant la vallée du Rhône au Puy-en-Velay par la vallée de l'Eyrieux. Si les seigneurs de Brion concèdent dès 1278 une charte de franchises aux habitants du Cheylard, signe que le lieu n'est alors plus un simple village mais déjà une véritable petite agglomération, ils n'en feront pas de même avec Brion qui ne dépassera pas le stade villageois. L'apogée du village de Brion se situe sans doute au XIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIV<sup>e</sup> siècle, sans que l'on puisse toutefois, dans l'état actuel des recherches, préciser le nombre de villageois qui résident alors dans le village et le nombre de maisons qui composent celui-ci.

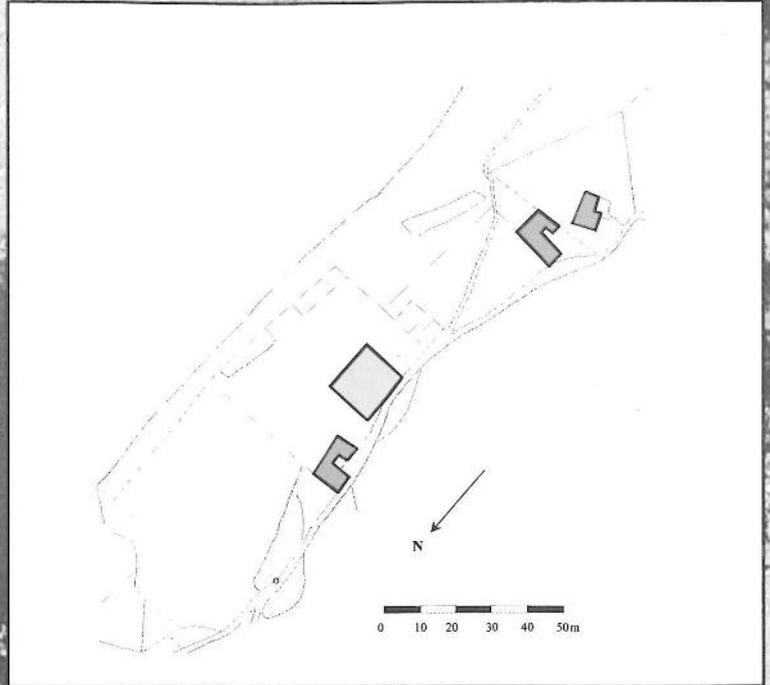
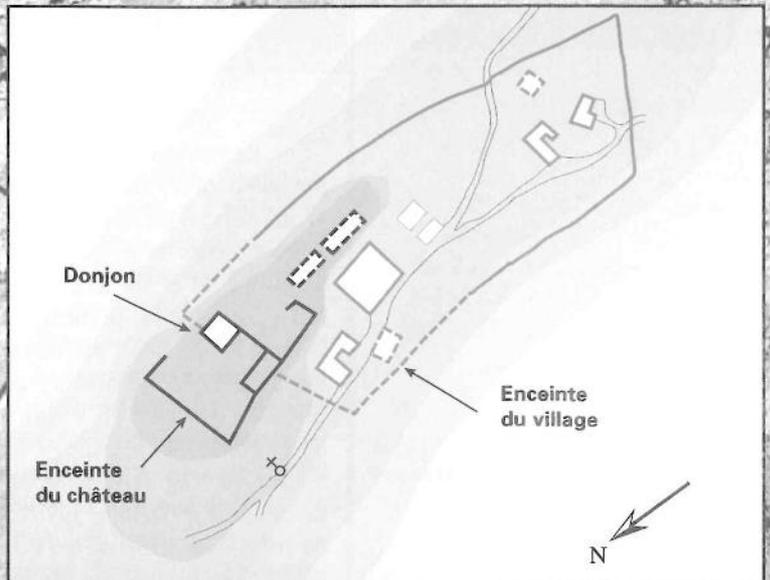


Figure 3  
Extrait du plan cadastral de 1840 (commune de Jaunac)

Plan d'ensemble du site de Brion



Comme tous les villages de ce type en Europe occidentale, le village de Brion semble frappé de plein fouet par les crises du Moyen Age finissant. Epidémies de peste, guerres incessantes, crises économiques font de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle une période très douloureuse pour des villages situés dans des conditions topographiques difficiles à distance des meilleurs terroirs agricoles et des axes de circulation majeurs. Brion, qui se vide alors de ses habitants, ne va pas se relever de ces épreuves à la différence du Cheylard, village lui aussi d'origine castrale, mais qui bénéficie de sa situation dans la vallée de l'Eyrieux pour connaître, malgré les crises, un important développement.

Brion se vide et voit son église paroissiale disparaître. Le curé de Brion est mentionné pour la dernière fois en 1567 et à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Dans les années 1580, l'église paraît déjà en très mauvais état. Elle est sans doute déjà peu ou pas desservie. Par ailleurs, l'église paroissiale de Jaunac, Saint-Pierre-la-Pize, est mentionnée pour la première fois en 1629 ; dès le XVII<sup>e</sup> siècle, on inhume dans le cimetière de Saint-Pierre-la-Pize. L'église de Jaunac, alors récente, prend donc au tout début du XVII<sup>e</sup> siècle la suite de l'église désaffectée de Brion comme l'indique un passage du testament de René de la Motte confirmant en 1693 la donation faite le 29 juillet 1683 par le même René de la Motte au curé de la paroisse de Jaunac d'une pension annuelle de 36 livres «*en compensation de certains fonds qu'il jouissoit, appartenant à la cure de Brion appelée présentement la cure de Jaunac*». Après l'abandon de l'église de Brion due à la disparition progressive du village castral qui était sa raison d'être, le territoire de

la vieille paroisse de Brion est transféré pour l'essentiel à la nouvelle paroisse de Jaunac, la paroisse d'Accons intégrant sans doute elle aussi une part de l'ancienne paroisse.

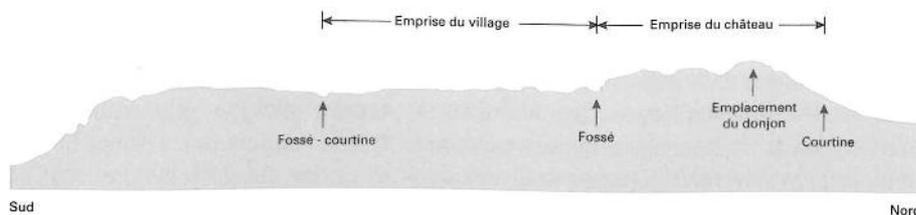
Du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, alors que l'église du lieu est désaffectée, il ne subsiste plus à Brion qu'un modeste hameau. En 1644, René de la Motte, qui est alors seigneur du lieu, ne perçoit des droits de justice que sur deux chefs de famille à Brion même. Au XVI<sup>e</sup> et au XVII<sup>e</sup> siècles, mais sans doute déjà au XV<sup>e</sup> siècle, les habitants de Brion ne forment pas une communauté d'habitants<sup>(12)</sup> mais sont rattachés aux communautés d'habitants de Saint-Martin-de-Valamas ou du Cheylard. Enfin, à la différence du Cheylard, Brion ne joue aucun rôle militaire dans les guerres religieuses des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.

Sur la carte du royaume de France dite «*Carte de Cassini*», réalisée au XVIII<sup>e</sup> siècle, Brion n'apparaît que sous la forme d'un hameau ; le château n'est même pas indiqué par le symbole désignant habituellement un édifice ruiné. Le site paraît encore occupé, au moins ponctuellement, au tout début du XIX<sup>e</sup> siècle, puisque sur le cadastre de 1840 figurent encore quatre maisons (figure 3), mais l'emprise du village est alors pour l'essentiel recouverte d'enclos de pierres sèches dont on voit encore aujourd'hui les vestiges, masquant les traces plus anciennes du village médiéval.

Les premiers travaux archéologiques menés en 1999 permettent de compléter la documentation écrite médiévale et moderne en nous apportant des informations matérielles sur l'occupation du site de Brion.

12.- Communauté d'habitants : assemblée de la population d'un lieu.

Figure 5 - Coupe nord-sud du site de Brion



### Les vestiges et les premières données de l'archéologie

#### *Présentation d'ensemble du site*

Le château et le village de Brion occupaient l'essentiel du rocher de Brion à l'exclusion des falaises les plus abruptes et des éboulis (figures 4 et 5, photo 1).

Le site est au Moyen Age constitué de deux grands ensembles :

- le château, qui occupe le point culminant du site, et ses abords proches ;
- le village établi immédiatement en contrebas de ce dernier au sud.

Un fossé peu profond, taillé dans le rocher, sépare l'espace villageois du château alors qu'un second fossé, plus marqué, isole, tout à fait au sud, la plate-forme portant le village du reste de l'échine rocheuse. A l'est et à l'ouest, le site est protégé par les pentes, naturellement très vives. Au nord, le site semble avoir été défendu par un rempart qui barrait l'éperon. Il en subsiste quelques traces ténues, sur le rocher ou sous la végétation. Quelques anomalies microtopographiques pourraient laisser supposer qu'un fossé, aujourd'hui comblé, doublait peut-être ce rempart vers l'extérieur.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, un chemin reliant Jaunac à Accons traversait de part en part le site. Il en reste encore un tronçon pavé bien visible notamment à l'entrée du site. Ce chemin a sans doute une origine médiévale et formait dans sa traversée du site une des rues du village, si ce n'est la rue principale. Il a pu constituer au Moyen Age, un temps durant, un diverticule d'une route plus importante reliant par la vallée de l'Eyrieux la vallée du Rhône au Puy-en-Velay.

#### *Le château*

Du château de Brion ne nous sont parvenus aujourd'hui que des vestiges ténus. On reconnaît encore sur le point le plus haut, sous la végétation pour l'essentiel, la base, conservée sur quelques dizaines de centimètres de hauteur, d'un donjon carré mesurant environ 6,70 m x 6,50 m. Celui-ci a fait l'objet d'une fouille par des amateurs locaux dans les années 1960. Le donjon de Rochebonne, qui se dresse au-delà de l'Eyrieux face au rocher de Brion, de même que les vestiges du donjon du château de

Chapteuil, berceau de la famille de Brion, donnent une bonne idée de ce que pouvait être le donjon de Brion au Moyen Age.

Par ailleurs, de rares pans de mur, immédiatement en contrebas de la plate-forme supportant le donjon, laissent supposer la présence de bâtiments accrochés sur les pentes et celle d'un rempart qui ceinturait, peut-être partiellement, le château. Enfin, la présence de quelques traces d'aménagement du rocher, parfois importantes (photo 2), des éclats de tuile ainsi que des tessons de poterie achèvent de dresser un portrait du château de Brion. Au regard des indices évoqués ci-dessus et par comparaison avec d'autres sites vivarois mieux préservés et aujourd'hui bien connus, on peut restituer sur le rocher de Brion un château se caractérisant par :

- ses faibles dimensions ;
- l'importance du donjon quadrangulaire qui est l'élément central du château et joue à la fois le rôle de dernier réduit défensif et de symbole, visible de loin, du pouvoir seigneurial ;
- l'association au donjon d'une enceinte réduite s'adaptant aux contraintes topographiques du lieu et de quelques bâtiments à vocation sans doute résidentielle.

L'ensemble des vestiges visibles du château est bâti en tronçons d'orgues basaltiques avec parfois quelques moëllons de granite bien équarris ; le tout étant lié au mortier de chaux.

Les tessons de céramique découverts en surface sur l'emprise du château laissent supposer que celui-ci est abandonné définitivement dans le courant du XV<sup>e</sup> siècle. Les indications éparses que l'on peut aujourd'hui encore récolter sur la fouille réalisée il y a quelques décennies dans le donjon ne sont malheureusement pas utilisables pour dater plus précisément la construction du château. On peut toutefois conjecturer, par comparaison avec des sites proches mieux datés et grâce à la documentation médiévale, que celui-ci a sans doute été bâti entre le XI<sup>e</sup> siècle et le début du XIII<sup>e</sup> siècle au plus tard.

#### *Le rempart et les maisons du village*

Le village occupait principalement un espace presque plan situé en contrebas du rocher supportant les ruines du château. Mais il s'étendait aussi sur les pentes à l'est et à l'ouest. De ce village ne sont visibles aujourd'hui au



*Photo 2 - Un sol de maison taillé dans la roche*



*Photo 3 - Le rempart du village  
Au fond, dans l'alignement, le Mézenc enneigé  
et sur la gauche le Gerbier*

premier coup d'œil que deux choses :  
- les ruines informes de quelques maisons ;  
- un puissant rempart de pierre (photo 3).

Le rempart est bâti en tronçons d'orgues basaltiques selon la technique parement-blocage. Le parement extérieur et le parement intérieur du mur présentent de beaux tronçons d'orgues (40 à 60 cm de longueur), le blocage (ou la fourrure) du mur est constitué d'un cailloutis hétérogène de basalte de taille beaucoup plus modeste. Le mur est monté sans aucun liant (ni argile, ni mortier de chaux) : il s'agit donc d'un mur de pierres sèches. Les formes naturellement polygonales et régulières des tronçons d'orgues basaltiques ont permis, comme dans un immense jeu de construction, l'assemblage quasi parfait du mur qui, sans aucun liant, a bien résisté au temps. Ce mur, large d'environ 1,30 m à 1,70 m et haut encore aujourd'hui de près de 2 m par endroits, est encore très nettement visible sur le pourtour méridional du site. C'est sans doute lui qui impressionne le plus le visiteur. Au nord, le mur d'enceinte se perd peu à peu, ayant glissé au fil du temps dans la pente, plus marquée dans ce secteur du site. Par ailleurs, le rempart a fait, par endroits, l'objet d'un démontage systématique : les tronçons d'orgues basaltiques ont été récupérés ; ne sont restés sur place, sous forme de tas, que les blocs de moindre qualité provenant du blocage.

Dater le rempart n'est pas chose aisée dans l'état actuel des recherches. On peut toutefois d'ores et déjà constater que ce rempart a été construit durant une seule et même campagne de travaux et qu'il englobait dès l'origine l'ensemble de l'extension alors envisagée du village. Lorsque les sires de Brion ont décidé d'établir un village au pied de leur château, ils ont immédiatement fait construire ce rempart qui protégeait le village et en marquait clairement pour tous, amis ou ennemis, les limites. A Brion, le village paraît donc dès l'origine protégé par une enceinte qui délimitait l'emprise totale du village. Dater celle-ci des XI<sup>e</sup> ou XII<sup>e</sup> siècles paraît donc le plus probable. Il est à noter que les remparts médiévaux en pierres sèches sont rares, sans être pour autant inexistantes, bien qu'ils aient souvent été confondus avec des remparts proto-historiques. Le rempart de Brion est de ce point de vue un exemple tout à fait remarquable d'enceinte médiévale de pierres sèches.

Figure 7

*Le mobilier découvert sur le site*

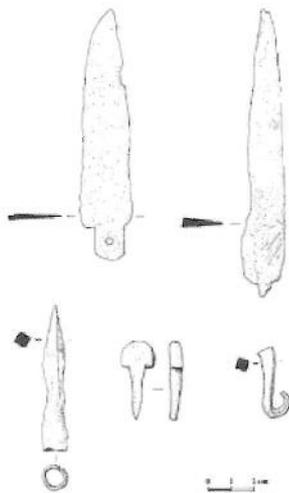
On ne peut évidemment dire la même chose des quelques maisons encore visibles, qui apparaissent, en effet, très ruinées. Elles figurent toutefois très nettement sur le plan cadastral de 1840 où l'on distingue 4 ensembles de bâtiments établis en bordure du chemin évoqué ci-dessus. Donner une date pour la construction de ces maisons est difficile malgré l'implantation d'un sondage archéologique dans l'un de ces bâtiments en avril 1999. Ces constructions sont assurément antérieures au XIX<sup>e</sup> siècle et peut-être même au XVIII<sup>e</sup> siècle, mais on ne peut en dire plus en l'absence de fouilles archéologiques de plus grande ampleur.

Les quelques bâtiments figurant au cadastre de 1840 et encore visibles aujourd'hui sous forme de ruines très avancées ne représentent toutefois que la "partie émergée de l'iceberg". En effet, les vestiges d'autres maisons du village ancien de Brion existent encore bel et bien, mais ils sont enfouis à plusieurs dizaines de centimètres dans le sol sous un imposant remblai. Les nombreux enclos bâtis en pierres sèches qui parsèment la plate-forme villageoise et le fort remblai qu'ils surmontent occultent, semble-t-il, de nombreuses constructions plus anciennes. La mise en culture et en pâture de la majeure partie du village après la ruine de celui-ci, à une date qui reste à déterminer mais sans doute après le XVI<sup>e</sup> siècle, a fait disparaître de la vue du visiteur toute trace du village médiéval. Les vestiges de l'église de Brion ont sans doute de même été enfouis. Il faut rappeler qu'au Moyen Age, et en fait jusqu'à l'arrivée des engins mécaniques de terrassement, il est plus simple pour niveler un terrain auparavant construit de laisser sur place les matériaux non réutilisables du bâtiment et d'apporter, pour achever le comblement, des remblais prélevés aussi près que possible. Ceci entraîne bien évidemment un surhaussement du sol et la préservation partielle des vestiges anciens.

Les deux sondages archéologiques réalisés en avril 1999, bien que de faible surface (quelques m<sup>2</sup>), ont mis en évidence, sous les remblais, des bâtiments appartenant au village médiéval.



*Jeton en os  
(XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle ?) découvert dans les  
années 1960 à  
l'emplacement du donjon*



*Divers objets médiévaux  
(lames de couteaux, clous,  
carreau d'arbalète)  
découverts dans les années 1960  
à l'emplacement du donjon*



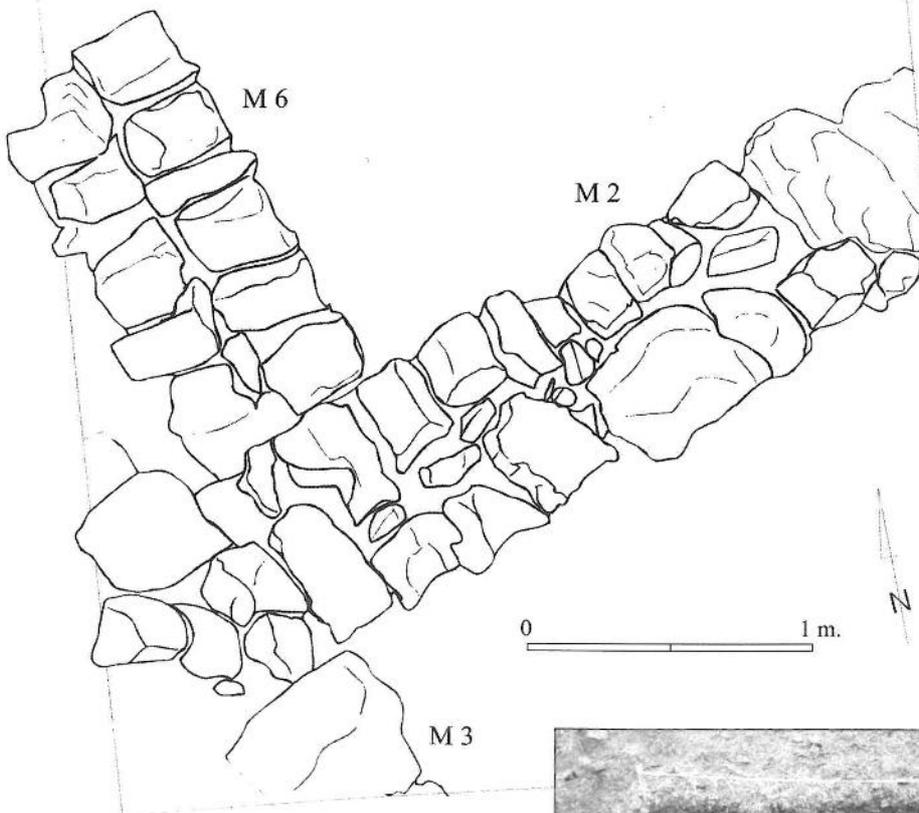
*Fragment de marmite  
en céramique  
(XIV<sup>e</sup> ou XV<sup>e</sup> siècle)*

Un premier sondage (12 m<sup>2</sup>) a montré l'existence, sous un des bâtiments encore cadastrés en 1840, d'un premier bâtiment plus ancien, conservé cependant uniquement au niveau des fondations sur une dizaine de centimètres de hauteur (photo 4). Ce bâtiment, difficilement datable en l'absence de mobilier archéologique associé, pourrait toutefois appartenir aux derniers siècles du Moyen Age (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles). Il n'est assurément pas postérieur au XVI<sup>e</sup> siècle.

En revanche, un second sondage (12 m<sup>2</sup>) ouvert plus à l'est à l'emplacement d'une fouille ancienne, a montré la présence sous plusieurs dizaines de centimètres de remblai, de constructions beaucoup mieux préservées (photo 5 et figure 6). Trois murs ont été dégagés : ils sont conservés sur un peu moins d'un mètre de hauteur et bâtis en tronçons d'orgues basaltiques, apparemment sans mortier de chaux, mais peut-être avec de l'argile. Etant donné l'exiguïté du sondage, il est malaisé de percevoir l'organisation de ces maçonneries. On peut toutefois affirmer qu'elles appartiennent à une maison du XV<sup>e</sup> siècle et plus sûrement du XIV<sup>e</sup> siècle comme l'attestent les très nombreux tessons de poterie (plus de 600 tessons) découverts lors de la fouille. Ce bâtiment a par ailleurs livré, outre ces fragments de poteries, quelques témoignages de la vie quotidienne : clous divers et variés, boucle de ceinture, fragments d'outils, restes osseux animaux, etc. (figure 7).

Globalement, les premiers résultats de l'enquête documentaire et l'opération de sondage archéologique menée en 1999 laissent d'ores et déjà présager de l'intérêt du site de Brion. Si les habitats de ce type désertés à la fin du Moyen Age sont nombreux en Vivarais, aucun n'a pour l'heure fait l'objet d'une étude sérieuse. Espérons que dans les années à venir et dans l'intérêt bien compris de tous, scientifiques, élus, acteurs locaux et administratifs du patrimoine ainsi que grand public, le site de Brion pourra bénéficier d'une étude historique et archéologique approfondie et d'une mise en valeur révélant pleinement ses qualités.

*Photo 4*  
*Mur de maison*  
*découvert dans le sondage A*  
*en avril 1999*



*Figure 6*  
*Dessin des maçonneries*  
*découvertes dans le sondage B*  
*en avril 1999*

*Photo 5*  
*Le sondage B en cours de fouille (avril 1999),*  
*on distingue les maçonneries de plusieurs*  
*constructions ainsi que l'énorme*  
*remblai qui les recouvre.*

